



Préavis d'adjudication de contrat – Échantillonneur local pour analyser la qualité de l'eau de la rivière à la Pluie

Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

Définition du besoin

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a l'intention de conclure un contrat avec Theodore Heynes pour la livraison d'échantillons d'eau provenant de sites en amont de la rivière à la Pluie et l'exploitation d'un échantillonneur automatique sur la rivière Pinewood.

Contexte

ECCC a entrepris une nouvelle initiative binationale dans le bassin versant du lac des Bois axée sur les apports de nutriments dans le lac des Bois et la réduction de la prolifération des algues nuisibles. Dans le cadre de cette initiative, il est important de recueillir les charges de nutriments qui se déversent dans le lac des Bois à partir de la rivière à la Pluie et de ses affluents du côté canadien de la frontière. Les présents travaux font suite aux travaux qui ont lieu sur la rivière à la Pluie pour appuyer l'ancienne initiative scientifique du lac des Bois d'ECCC.

Tâches et produits livrables

L'entrepreneur doit recueillir de l'eau par bateau pendant la saison sans glace à deux transects de la rivière à la Pluie. Les échantillons seront prélevés à trois endroits le long de chaque transect pour l'analyse des principaux ions, des nutriments et des paramètres physiques.

Pendant la saison hivernale, en présence d'une couverture de glace sécuritaire suffisante, l'entrepreneur prélèvera des échantillons par motoneige à un maximum de deux transects de la rivière à la Pluie. L'entrepreneur est responsable de l'échantillonnage à l'aide de procédures sécuritaires, et deux personnes seront présentes en tout temps lors de l'échantillonnage sur la glace.

De plus, l'entrepreneur doit conserver et prélever des échantillons à l'aide d'un échantillonneur automatique situé sur la rivière à la Pluie ainsi qu'un échantillon instantané. L'entrepreneur doit visiter l'échantillonneur automatique aux deux semaines ou comme indiqué par le responsable technique d'ECCC uniquement pendant la saison sans glace. Pendant la période de couverture de glace, l'entrepreneur doit creuser un trou dans la glace et prélever un échantillon d'eau une fois par mois.

L'entrepreneur doit conserver les échantillons à quatre (4) degrés Celsius avant l'envoi. L'entrepreneur doit consigner la description des conditions environnementales pendant chaque excursion d'échantillonnage d'eau; les échantillons d'eau doivent être étiquetés adéquatement et



envoyés à l'emplacement approprié d'ECCC comme indiqué par responsable technique d'ECCC.

Critères pour l'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit montrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- Une ressource proposée qui est en mesure d'effectuer régulièrement les travaux dans la région de la rivière à la Pluie;
- Un minimum d'un (1) an d'expérience du prélèvement d'échantillons propres pour analyser la qualité de l'eau étant donné que des techniques d'échantillonnage spécialisées sont nécessaires relativement aux métaux pour éviter la contamination;
- Accès à un bateau et à une remorque pour se déplacer vers trois endroits en amont de la rivière à la Pluie afin de prélever des échantillons pendant la saison sans glace;
- Accès à une motoneige ainsi qu'un accès à un échantillonneur à bouteille lestée et à une tarière à glace afin de prélever des échantillons sous la glace à l'hiver.

- De plus, comme toutes les parties intéressées n'auront pas accès à l'équipement d'ECCC situé sur une propriété privée, l'énoncé des capacités doit donc comprendre les éléments suivants :
 - Une description de la propriété privée où sera situé l'équipement (ISCO) d'ECCC et une preuve que la ressource proposée aura accès à la propriété (lettre du propriétaire de la terre);
 - Une carte de la propriété privée où sera situé l'équipement ISCO qui démontre que l'accès à la rivière est facile;
 - Une photo du bloc d'alimentation prévu et de sa proximité de la rivière;
 - Un plan pour déplacer l'équipement existant de façon sécuritaire vers la propriété proposée et l'installation sécuritaire;
 - Un engagement de faire développer une relation niveau-débit pour le nouveau site par une personne ayant l'expertise nécessaire (par exemple, un hydrologue certifié)

Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

La rivière Pinewood est désignée comme un bassin versant qui convient au besoin d'ECCC en raison de sa taille, de son usage relativement mixte (comprend des terres agricoles et des terres naturelles), ainsi que de l'exploitation récente d'une nouvelle mine d'or dans les eaux d'amont, ce qui constitue un intrant industriel important dans la rivière Pinewood, puis dans la rivière à la Pluie.

L'échantillonneur automatique (ISCO) d'ECCC est situé sur une propriété privée jugée acceptable étant donné que l'accès à la rivière est facile, qu'il est à proximité de l'embouchure et qu'il est placé à un endroit où une ligne électrique peut facilement être dirigée vers l'installation.

L'emplacement actuel a été caractérisé de façon exhaustive par des partenaires d'ECCC afin d'établir les relations niveau-débit sur le site, ainsi que les caractéristiques physiques et hydrologiques du cours d'eau, ce qui en fait un emplacement d'échantillonnage unique. Un changement d'emplacement nécessiterait un effort considérable tant sur le plan physique pour déplacer le site, que sur le plan de l'établissement d'une nouvelle relation débit-niveau; ces efforts se feraient à des coûts considérables pour la partie intéressée.

Exception au Règlement sur les marchés de l'État



L'exception suivante prévue au *Règlement sur les marchés de l'État* est évoquée pour le présent marché en vertu de l'alinéa 6d) :

« les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

Période contractuelle proposée

Période initiale

Le contrat proposé couvre la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Période d'option

La période d'option couvre la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2024.

Le contrat comprend un maximum de deux périodes d'option d'un an comme suit :

Première période d'option – du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Deuxième période d'option – du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Coût estimatif du contrat proposé

Période initiale

La valeur estimative de l'exigence ferme est de 15 000,00 \$ (taxes applicables en sus).

Période d'option

La valeur estimative de la période d'option est de 30 000,00 \$ (taxes applicables en sus) comme suit :

Première période d'option – 15 000,00 \$ (taxes applicables en sus);

Deuxième période d'option – 15 000,00 \$ (taxes applicables en sus).

La valeur estimée du contrat, y compris les options, est de 45 000,00 \$ (taxes applicables en sus).

Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Theodore Heyens

Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui se considèrent comme entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour fournir les biens, les services ou les services de construction précisés dans le PAC peuvent présenter un énoncé des capacités par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

Date de clôture pour la présentation d'un énoncé des capacités

Les énoncés des capacités ne seront plus acceptés après le 26 février 2021 à 15 h HNE.

Demandes de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être envoyés à l'adresse suivante :



Heidi Noble
Approvisionnement et contrats
Environnement et Changement climatique
Courriel : heidi.noble@canada.ca